

BUREAU FEDERAL

8 – 3 avril 2004

Présents : Yvan MAININI, Président
Mme Françoise AMIAUD, Marie-Noëlle SERVAGE – MM Claude AUTHIE,
Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA,
Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe
RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.
Excusé : M. Philippe LEGNAME.
Invités : MM. André NOUAIL (Président de la CFAMC) – Michel CHATEAU (Président
de la Commission Juridique) – Yannick SUPIOT (Président de la Ligue des
Pays de la Loire)
Assistent : Mme Céline PETIT
MM. Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET, Didier DOMAT, Benoît MENARD.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.
Les membres du Bureau Fédéral sont particulièrement ravis de l'accueil qui leur a été
réservé par le Comité Départemental de Loire Atlantique représenté par Monsieur Sylvain
PELE, vice-président, et la Mairie de Nantes représentée par Madame CLERGEAU,
adjointe au Maire.

A cette date, la FFBB compte 442779 licenciés, soit une augmentation d'environ 4,4 % par
rapport à la même date l'année dernière.

Il y a eu une réunion sur la fidélisation, cette semaine, le challenge des licenciés va subir
quelques modifications. Le groupe de travail va continuer ses études pour faire une
proposition au prochain Comité Directeur du 21 Mai.

Proposition de modification de l'appellation en Challenge développement.

Accord des membres du Bureau Fédéral.

La FIBA vient de communiquer la liste des Arbitres Internationaux, dont plusieurs arbitres
français ont été exclus. Ces Arbitres vont sûrement faire appel. Si tel est le cas, la FFBB
leur fournira toute l'aide nécessaire.

Suite au stage des Commissaires FIBA, voici la liste des personnes de la FFBB dont les
missions sont confirmées : MM J.C. BOIS, C. ALTMAYER, D. BES et M. MAMIE, nouvelle
nomination de Mme M.N. SERVAGE.

2. Statuts FFBB, règlement intérieur, règlement disciplinaire, règlement financier

Pierre COLLOMB donne un rapide compte rendu de la réunion de travail du matin.

Suite au décret du 7 Janvier 2004, il a fallu mettre les textes en conformité. Il n'y a pas de
modifications importantes à faire, seulement des changements de rédaction.

Les modifications seront proposées au Bureau Fédéral du 23 Avril 2004, pour être adoptées au prochain Comité Directeur du 21 Mai.

Une discussion s'instaure sur le nombre de personnes féminines à intégrer au Comité Directeur de manière transitoire, pour préparer la mise en conformité de nos statuts pour 2008 (à priori 11 femmes).

Accord des membres du Bureau Fédéral pour 7 femmes minimum.

Concernant la désignation des représentants à l'Assemblée Générale, il paraît nécessaire de rappeler l'article 9 du règlement intérieur – Délégué :

"L'Assemblée Générale est constituée conformément à l'article 10 des statuts.

La désignation des délégués à l'Assemblée Générale se fait à l'occasion des Assemblées générales des organismes déconcentrés de la Fédération. La Ligue Régionale ou le Comité Départemental concerné procède à un appel de candidatures en même temps qu'elle convoque les groupements sportifs à son Assemblée Générale ; le dépôt des candidatures se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur de l'organe déconcentré concerné. Celui-ci adresse aux groupements sportifs la liste des candidatures recevables au moins 10 jours avant la tenue de son Assemblée Générale."

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent que Pierre COLLOMB rédige une note d'information pour préciser toutes les modifications apportées.

Concernant le « Cumul des mandats » de Président de Ligue et de Comité, les membres du Bureau Fédéral pensent que ce n'est pas souhaitable.

3. Analyse de la situation en Corse

Jean-Marc JEHANNO s'est rendu une fois en Corse et a rencontré plusieurs interlocuteurs. Il y a beaucoup de problèmes d'organisation : les statuts n'ont pas été changés et votés, cela entraîne des soucis pour l'élection aux Comités Directeurs de la Ligue et des Départements (maintien des collègues).

Il a également rencontré l'adjoint du Directeur Régional sur place, qui lui a confirmé les problèmes de financement.

Une nouvelle visite est prévue sur place pour faire avancer les dossiers.

4. Résultat de l'enquête auprès des CD sur les missions des ADB.

André NOUAIL commente le document distribué aux membres présents. Tous les Comités Départementaux n'ont pas encore répondu au questionnaire.

Une relance téléphonique paraît indispensable pour obtenir toutes les réponses.

André NOUAIL donnera une analyse complète au prochain Comité Directeur du 21 Mai.

5. Manifestations Fédérales :

□ Assemblée Générale de juin 2004

• Thèmes :

Frédéric JUGNET apporte quelques précisions concernant l'organisation :

- Forums de 16h à 19h :
- Opération Basket Ecole,

- philosophie de l'arbitrage,
- enquête sur les emplois/solidarité,
- aide à la création d'un site Internet,
- solidarité à l'assurance.
- Présentation de la Société OBI Informatique en projet. Cette société a équipé en matériel informatique les clubs de la Ligue Régionale du Centre.

- Débat de l'AG : « La fidélisation de nos licenciés »

Ce débat est instauré dans le but de donner de grands axes de travail.

Yvan MAININI cite 3 nouveaux clubs, il y a eu 40 créations d'association cette saison :

- Axima Sports (CD 44)
- AMSL Section Basket (CD 30)
- Assoc Sun Music Junior (LR Guyane)

Réunion du 4 avril 2004 à Nantes

Présents : Yvan MAININI, Président

Mme Françoise AMIAUD, Marie-Noëlle SERVAGE – MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT.

Excusés : MM. Jean-Claude BOIS, Philippe LEGNAME, Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. André NOUAIL (Président de la CFAMC) – Michel CHATEAU (Président de la Commission Juridique) – Yannick SUPIOT (Président de la Ligue des Pays de la Loire)

Assistent : Mme Céline PETIT

MM. Fabrice CANET, Didier DOMAT, Benoît MENARD, Raymond BAURIAUD
Alain JARDEL (Représentant le DTN).

-
- Débat de l'AG : « La fidélisation de nos licenciés » (suite)

Il faut trouver un moyen de simplifier l'accès à la pratique. C'est un débat de fond très intéressant, il faut également tenir compte de la révolution culturelle.

Frédéric JUGNET pense qu'un bon projet d'expansion ferait gagner des parts de marché.

Une discussion s'instaure.

Les membres du Bureau Fédéral demandent à Bernard GAVA de proposer un terme mieux approprié à l'action souhaitée.

• Dates et Lieux des AG des Ligues et Comités : Désignations de représentants

CD Haute-Loire : à désigner

CD Somme : Serge GERARD

CD Haute Marne : à désigner

CD Landes : à désigner

CD Indre : Michel CHATEAU

Décision définitive lors du prochain Bureau Fédéral.

- **Désignation du responsable de la Commission de vérification des Pouvoirs**

Frédéric JUGNET cite le texte et demande qu'une proposition soit faite.

Les membres du Bureau Fédéral proposent René MERCUEL.

La proposition sera faite au prochain Comité Directeur du 21 mai.

- **Désignation des représentants de la Fédération sur les Finales de Championnat de France**

Minimes Masculins les 29 et 30 mai 2004 à Toulouges :	Yvan MAININI
Minimes Féminines les 29 et 30 mai 2004 dans le Vaucluse :	Philippe LEGNAME
Cadets les 29 et 30 mai 2004 dans le Lot	Claude AUTHIE
Cadettes les 29 et 30 mai 2004 à Avignon :	Pierre COLLOMB
NM 3 les 29 et 30 Mai 2004 à Oignies :	Serge GERARD
NF 3 les 29 et 30 mai 2004 à Cayenne :	Jean-Marc JEHANNO

Il reste les Finales NM 2 et la NF 2.

Accord des membres du Bureau Fédéral.

- **Présentation du projet de la Coupe de France 2004/2005 :**

- Formule sportive

Chacune des Coupes de France sera scindée en 2 parties :

Première partie des championnats N2 aux championnats départementaux, deuxième partie de la N1 à la Ligue Féminine et aux Pro A en masculin. La première partie qualifiera des équipes (4 en féminin et 6 en masculin) pour la seconde partie de l'année suivante

Jean-Marc JEHANNO donne des explications sur les deux formules proposées, concernant la Coupe de France Féminine. Voici la proposition retenue par les membres du Bureau Fédéral :

Tour	Nombre d'équipes
1/16 ^{ème} de Finale	28 (dont 10 LFB + 14 + 4)
1/8 ^{ème} de Finale	16 (dont 14 équipes + 2 LFB)
¼ de Finale	8
½ Finales	4
Finale	2

Cette proposition sera soumise à la Ligue Féminine de Basket.

Voici la proposition retenue pour la Coupe de France Masculine :

Tour	Nombre d'équipes
1/32 ^{ème} de Finale	48 (dont 10 Pro A + 16 Pro B + 16 NM 1 + 6)
1/16 ^{ème} de Finale	32 (dont 24 + 8 Pro A déterminés lors de la semaine des AS)
1/8 ^{ème} de Finale	16
¼ de Finale	8
½ Finales	4
Finale	2

Cette proposition sera soumise à la Ligue Nationale de Basket.

Une discussion s'instaure.

Ce Challenge Coupe de France doit rester obligatoire pour toutes les équipes du championnat de France, avec par exemple une proposition d'intéressement en dotation et en forme de partenariat. Il faut également que les dates des deux « Coupes de France » restent cohérentes.

- **Accompagnement**

Raymond BAURIAUD donne quelques informations sur la première version du projet :

- Il faut absolument garder l'idée des grandes finales des Coupes de France.
- 6 Finales en 2 jours à Bercy.
- Sensibilisation des partenaires sous la forme d'un Salon, facile à organiser à Bercy et le laisser « libre d'accès ».
- Prévoir un budget conséquent pour garder une manifestation de prestige.

Une discussion s'instaure. Ce projet pourrait être intégré dans la partie débat de l'AG de la FFBB.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent qu'une nouvelle présentation soit faite lors du prochain Comité Directeur du 21 mai.

- **Tournoi de la Fédération 2005.**

La Ligue Régionale du Lyonnais se porte candidate à l'organisation de cette Manifestation à Lyon.

Accord des membres du Bureau Fédéral.

- **Constitution du Comité d'élaboration du dossier "Championnat du Monde 2010".**

Voici la proposition :

Président : Jean-Pierre SIUTAT

Adjoints : Bruno GASPERIN (Organisation)

Raymond BAURIAUD (Communication)

Francis FLAMME (Relations Internationales)

Jean-Pierre de VINCENZI (Relation Ministères et Etats)

Accord des membres du Bureau Fédéral.

6. Conciliation CNOSF :

- **CA Lisieux – Information**

Le Club avait contesté la décision de la Chambre d'appel de la FFBB : L'équipe du CA Lisieux avait été déclarée forfait pour une rencontre de NM3 le 6 Décembre, opposant CSM Finances au CA Lisieux.

Le conciliateur avait proposé de rejouer le match.

- **ESC Trappes**

Un joueur a été sanctionné pour avoir poussé un arbitre de la rencontre et l'Entraîneur a été sanctionné pour avoir proféré des insultes.

Le conciliateur confirmait la sanction de l'entraîneur mais proposait une peine collective à l'attention du club à la place de la sanction infligée au joueur. Les membres du Bureau Fédéral ont refusé de suivre cette proposition.

Yvan MAININI a reçu les représentants du club et ils reconnaissent les faits. Ils vont faire parvenir un courrier à la FFBB pour demander au service compétent une remise de peine.

□ Lattes Montpellier Agglomération Basket.

Le conciliateur demande au club d'attendre la décision de la Chambre d'Appel Fédérale, le match a été joué le 26 mars dernier.

7. Comité "Légende du Basket" :

□ Contenu et Objet

L'objet est de célébrer les « légendes du Basket Français » et de faire chaque année une sélection de cinq « Légendes » qui entrent dans l'Académie du Basket.

□ Composition du Comité :

Président : Gérard BOSC

Membres : Président de la FFBB - Représentant du Conseil d'honneur de la FFBB – Robert BLANCHARD - André BUFFIERE - Jacqueline CATOR - Jacky CHAZALON – Maxime DORIGO – Hervé DUBUISSON – Nathalie ETIENNE Jacques MARCHAND – Pierre SEILLANT.

□ Comité de Nominations :

Président : Gérard BOSC

Secrétaire : Fabrice CANET

Membres : Christian MANSION – Hervé MARIE NELY – Jean-Pierre DUSSEAULX

Accord des membres du Bureau Fédéral.

8. Rappel des décisions des Commissions et validation.

Les Commissions Fédérales doivent prendre les décisions. Le Bureau Fédéral est un organe consultatif. Il y a des voies de recours pour les désaccords.

Il faut cependant garder un caractère de réserve.

Les Commissions ont également un devoir d'anticipation et se doivent de travailler plus vite dans le but de réduire les délais au maximum.

Il faut faire la part des choses entre les commissions qui ont un devoir de conseil et celles qui ont un pouvoir de décision.

Une discussion s'instaure.

Il est souhaitable que le rôle exact des Commissions soit écrit dans les règlements, bien précis et clair.

9. Ordre du Jour du Comité Directeur du 21 Mai 2004.

Les membres du Bureau Fédéral l'ont en leur possession, ils donneront leurs observations au Bureau Fédéral du 23 Avril prochain.

10. Questions diverses.

Bernard GAVA expose des propositions pour animer, à l'image du Label en minibasket ou du Championnat de France Minimes/Cadets, la catégorie benjamin(e)s. Ces propositions font suite à une concertation auprès de sa commission, de Comités et de Clubs. Il fera une nouvelle présentation plus précise au prochain Bureau Fédéral du 23 avril.

Claude AUTHIE informe de la suspension provisoire d'agrément de la salle de Tulle car les tracés ne sont pas conformes à la plaquette du Ministère des Sports.

Jean-Marc JEHANNO : un club souhaite savoir s'il lui est possible d'engager 2 équipes en championnat de France Cadets (Cadets 1 et Cadets 2) ?

Le Bureau Fédéral émet un avis défavorable

Il a également été questionné sur l'augmentation du quota d'équipe en Championnat de France Cadettes.

Le Bureau Fédéral décide de rester à 48 équipes Cadettes dans cette compétition.

Frédéric JUGNET précise que l'objet de « l'instant convivialité » du Comité Directeur du 21 mai a été mis en place pour permettre une dégustation des produits régionaux.

Françoise AMIAUD : Il n'y aura pas de soirée dite de "l'Open" cette année.

Yvan MAININI donne le programme à court terme des Equipes de France Jeunes :

- Equipe de France Cadettes 88 (P. CHICANNE) : Stage et Tournoi au Poinçonnet.
- Equipe de France Juniors Filles 86 (F. GOMEZ) : Challenge Round à Léon – Espagne
- Equipe de France Cadets 88 (L. LEGRAND) : Stage à Divonne les bains et Tournoi de Bellegarde s/ Valserine
- Equipe de France Juniors Garçons 86 (R. BILLANT) : Challenge Round en Croatie. Bons résultats pour le moment.

Messieurs Michel RAT, Lucien LEGRAND et Jean-Paul CORMY peuvent être désignés "Chefs de Délégation" au même titre que les membres du Comité Directeur.

Prochain Bureau Fédéral le 23 Avril 2004 à Paris.